



Pôles Anti-Corruption

RELANCE DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR CERTAINS POSTES DU POLE ANTI-CORRUPTION DE FIANARANTSOA

Le Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières. Il se substitue à la Chaîne Pénale Economique et Anti-Corruption (CPEAC). Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Le PAC d'Antananarivo et de Mahajanga sont déjà opérationnels.

Ainsi, le présent Appel à Candidatures, ouvert à **TOUS** les Magistrats de l'ordre judiciaire vise à rendre fonctionnel le PAC de Fianarantsoa.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 sur les Pôles Anti-Corruption:

- le mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, du CSI, du BIANCO, du SAMIFIN et de la Société Civile.
- Un mandat de 04 ans renouvelable pour stabiliser les postes.

DES MAGISTRATS DU PAC FIANARANTSOA

PREMIER DEGRE SIEGE

PRESIDENT

Nombre : 01

DOYEN

Nombre : 01

JUGE D'INSTRUCTION, JUGE et JUGE DES ENFANTS

Nombre : 01

JUGES

Nombre : 03

PREMIER DEGRE PARQUET

PROCUREUR

Nombre : 01

SUBSTITUTS

Nombre : 02

SECOND DEGRE SIEGE

CHEF DE SIEGE

Nombre : 01

PRESIDENTS DE CHAMBRE

Nombre : 02

CONSEILLERS

Nombre : 04

SECOND DEGRE PARQUET

CHEF DU MINISTERE PUBLIC

Nombre : 01

AVOCAT GENERAL

Nombre : 01

SUBSTITUT GENERAL

Nombre : 01

NB : Les candidatures déposées dans le cadre des appels à candidatures lancés auparavant pour le PAC Fianarantsoa sont déjà prises en considération.

CRITERES COMMUNS POUR TOUS LES POSTES :

- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste auquel le candidat postule et ses années d'expérience seraient un atout.

ADRESSE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-IMMEUBLE CNAPS 67 HA, 5^{ème} ETAGE-ANTANANARIVO-Boîte Postale : 4057

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV + photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

Date limite de dépôt : Le 21 mai 2021. Le cachet de la poste en faisant foi.